

EXTRAIT DU REGISTRE

aux délibérations du conseil communal



Séance publique du 3 juin 2024

Date de l'annonce publique : 24/05/2024

Date de la convocation des conseillers : 24/05/2024

Mode de participation

Présences	12	Jungen, Tom (bourgmestre) - Ballmann, Bettina (échevine) - Lourenço, Angelo (échevin) - Brix, Nadine (conseillère) - Carrelli, Sandra (conseillère) - Damy, Yves (conseiller) - Fisch, Ernest (conseiller) - Klinski, Mireille (conseillère) - Pompignoli, Fabrice (conseiller) - Reding, Edy (conseiller) - Stoffel, Wayne (conseiller) - Strecker, Erny (conseiller) - Thiry, Olivier (secrétaire communal ff).
Visioconférence	0	Néant.
Procuration	0	Néant.
Absences	1	Excusés : Flammang, Sandra (conseillère). Non excusés : Néant.
Référence		CC.2024-06-03 - 5.01
Point de l'ordre du jour		5.01
Objet		Organisation scolaire - Règlement d'organisation 2024-2025

Le conseil communal,

Vu le règlement d'organisation provisoire de l'enseignement fondamental pour l'année scolaire 2024/2025 ;

Vu la circulaire ministérielle (circulaire de printemps) aux administrations communales concernant l'organisation scolaire pour la rentrée 2024/2025 ;

Vu l'avis de la commission scolaire du 22 mai 2024 ;

Vu la loi modifiée du 6 février 2009 relative à l'obligation scolaire ;

Vu la loi modifiée du 6 février 2009 portant organisation de l'enseignement fondamental ;

Vu le règlement grand-ducal du 14 mai 2009 déterminant les informations relatives à l'organisation scolaire que les communes ou les comités des syndicats scolaires intercommunaux doivent fournir au ministre ayant l'Éducation nationale dans ses attributions ainsi que les modalités de leur transmission ;

Vu la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 ;

Après délibération ;

Décide **à l'unanimité des voix**

D'arrêter l'organisation provisoire de l'enseignement fondamental de la Commune de Roeser pour l'année scolaire 2024/2025.

■

Sollicite l'approbation de la présente délibération en vertu de l'article 1^{er} du règlement grand-ducal du 14 mai 2009 susmentionné.

En séance à Roeser, date qu'en tête.

POUR
EXPEDITION
CONFORME

(Suivent les signatures)

Roeser, le vendredi 14 juin 2024


Le bourgmestre,


Le secrétaire communal ff,